

République FrançaiseDépartement de la Charente

Séance du Jeudi 28 Février 2019

Délibération n°20190228_11

Nombre de conseillers

En exercice : 74

Présents : 45

Absents : 29

- dont suppléés : 2

- dont représentés : 9

Votants : 56

- dont « pour » : 51

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 5

OBJET : DETR/DSIL 2019 : DEMANDE DE DOTATION D'INVESTISSEMENT POUR LES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES - BIBLIOTHEQUE D'AIGRE

Le jeudi 28 février 2019, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 22 février 2019, s'est réuni sous la présidence de Jean-Pierre de FALLOIS à la Salle des fêtes de VARS.

Présents : AYRAULT Jean-Paul - BASSET Véronique – PARTAUD Xavier - COMBAUD Alain - GIRAUD-BERNARD Éric — ESTEBAN Philippe - SOULET Marilys - GAROT Jean-Pierre - AGUESSEAU Norbert - VERGEZ Brigitte - GUYON Jean-Guy – BOIREAUD Philippe - RENON Jean-Michel - KAUD Pascal - CHEMINADE Didier – GAGNAIRE Marie-Claire - PLOQUIN Monique - de FALLOIS Jean-Pierre - CROIZARD Christian – VIDAUD Pierre – CHABAUTY James - BERNARDAUD Thierry - BEAU Nathalie – RIVOLET Patricia - BROUTÉ Alain - LACOEUILLE Bernard ÉDRICH Patrick - GIROUX-MALLOT Françoise - BONNET Franck - ROUHAUD Henri - LHERIDEAU Daniel - SOURY Christine - DE LUSTRAC Jean-Marc - VINCENT Gérard - ROUMAGNE Magalie - PÉNAUD André – CAMY Bruno - POTEL Maryse – JABOIN-VIGREUX Véronique - LOTTE Michel - BUTON Sylviane – SEVRIT Raymond – GUITTON Claude - VIGIER Jean-Pierre - STASIAK Jean-Louis.

Absents excusés :

MOREAU Bernadette représentée par son suppléant RABIOUX Jean-Michel

CORNU Jean-Pierre représenté par son suppléant CHARRAUD Francis

CAILLAUD Nadia (pouvoir à GUYON Jean-Guy)

CHEMINADE Anne-Marie (pouvoir à ESTEBAN Philippe)

VIAUD Annette (pouvoir à de FALLOIS Jean-Pierre)

BRUN Jackie (pouvoir à KAUD Pascal)

LEMAIRE Marie-Claude (pouvoir à VIDAUD Pierre)

THURU Marie-Danielle (pouvoir à CROIZARD Christian)

BERTRAND Didier (pouvoir à BEAU Nathalie)

PELLETIER Dominique (pouvoir à LACOEUILLE Bernard)

DANEDE Laurent (pouvoir à ROUHAUD Henri)

LIOT Gérard - RAVION Didier - BLANCHON Alain - CECCHIN Catherine - TEXIER Didier - COLIN Jean-Pierre BOURIN Michel.

Absents non excusés : PRÉVAUTEL Caroline - FLAUD Yves - CRINE Jean-Jacques- DURAND Jean-Louis BERTHAULT Patrick - ROUSSEAU Christian - CHARRIAUD Sébastien - BOUCHAUD Gérard - BOURABIER Jacques BRUSCHINI Eliane - GEOFFROY Françoise.

Secrétaire de séance : VIDAUD Pierre.

OBJET : DETR/DSIL 2019 : DEMANDE DE DOTATION D'INVESTISSEMENT POUR LES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES - BIBLIOTHEQUE D'AIGRE

Vu la proposition soumise au Comité de pilotage du Contrat de Ruralité du Ruffécois réuni le 21 décembre 2018,

Le Président rappelle à l'assemblée le projet de création d'une Bibliothèque à AIGRE qui permettra de maintenir une offre de services publics attractive sur la commune d'AIGRE « pôle intermédiaire structurant » du Ruffécois,

- De répondre à la demande de la population sur cette frange Ouest de Cœur de Charente,
- D'offrir un service culturel de proximité pour un large public (scolaires, tout public, maisons de retraites, associations, maison petite enfance, centre de loisirs...),
- De favoriser le lien social et rompre l'isolement des habitants sur un territoire en souffrance grandissante.

Il est prévu d'emménager celle-ci dans les locaux de l'ancienne perception qui offrent les espaces nécessaires pour y accueillir un lieu de lecture, d'échange et de culture.

Une étude de faisabilité a été réalisée par l'ATD16 pour le compte de la Communauté de communes et a permis d'identifier les travaux à réaliser et leur coût conformément au projet de service communautaire.

Le Président expose le plan de financement de cette opération :

Aménagement d'une bibliothèque à AIGRE (ancienne perception) :

DEPENSES		RECETTES		
	HT			
Maîtrise d'œuvre	20 000,00 €	ETAT - DETR/DSIL	35,00%	52 500,00 €
Travaux	110 000,00 €	DEPARTEMENT Contrat triennal 2019-2021	18,33%	27 500,00 €
Acquisition de mobilier	20 000,00 €	EUROPE - FEADER/Leader	26,67%	40 000,00 €
		Maître d'ouvrage (emprunt)	20,00%	30 000,00 €
TOTAL	150 000,00 €	TOTAL	100%	150 000,00 €

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière décide :

- **D'APPROUVER le projet et le plan de financement prévisionnel,**
- **DE SOLLICITER le concours financier de l'État au titre du Contrat de Ruralité du Ruffécois pour 2019 pour l'opération précitée.**
- **D'INSCRIRE les crédits au budget.**
- **D'AUTORISER le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président

Jean-Pierre de FALLOIS

